

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN
COMMUNE
DE
NIEDERMORSCHWIHR
68230 - TÉL. 03 89 27 05 16
FAX 03 89 80 89 71



ARRÊTÉ n° 07/2021
PORTANT INTERDICTION DE
STATIONNEMENT RUE DES VIGNERONS

Le Maire de Niedermorschwihr,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2213-2 ;

Vu le Code de la route;

Considérant qu'il y a lieu d'organiser le stationnement des véhicules rue des Vignerons les jours de passage des camions d'enlèvement des ordures ménagères en raison de l'étroitesse de la voie.

Arrête

Article 1 Le stationnement rue des Vignerons sera interdit de 07h00 à 12h00 les jours de passage du camion des enlèvements des ordures ménagères des deux côtés de la voie ainsi que sur une bande de 10 mètres rue du Général De Gaulle,

Article 2 Les mesures édictées dans le présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place de la signalisation réglementaire,

Article 3 Le stationnement de véhicule contrevenant au présent arrêté sera considéré comme gênant au sens des dispositions du Code de la route ; et les infractions seront constatées et poursuivies conformément aux lois,

Article 4 Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Gendarmerie Nationale ainsi qu'à la Brigade Verte

Fait à Niedermorschwihr, le 14 janvier 2021

Le Maire :

Daniel BERNARD

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE NIEDERMORSCHWIHR' around the top edge and '(Ht-Rhin)' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem featuring a crown and a cross.